

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Au coeur de la bête

Julia Posca

Number 310, Winter 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/79744ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Posca, J. (2016). Review of [Au coeur de la bête]. *Liberté*, (310), 59–59.

Tous droits réservés © Julia Posca, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Au cœur de la bête

Les banques sont les premières responsables de la crise, selon François Morin. Mais l'impunité règne.

JULIA POSCA

UNE CROYANCE POPULAIRE veut que les scandales qui secouent périodiquement les grandes entreprises ne soient que le fait de « pommes pourries ». C'est le constat sur lequel s'ouvre le documentaire *The Corporation* (2003), dans lequel les cinéastes s'affairent à montrer que ces dérapages sont plutôt le fruit de l'architecture de la corporation moderne, de ses visées et des moyens qu'elle met en œuvre pour les atteindre, et non le résultat de fraudes ponctuelles.

À la lecture de *L'hydre mondiale*, le plus récent essai de l'économiste François Morin, on est tenté de faire à propos de l'industrie bancaire une observation semblable. Les malversations, fraudes, tromperies et autres délits d'initiés qui font régulièrement la manchette éclipsent le fait que c'est la structure même du secteur financier qui menace la stabilité économique mondiale. La thèse de Morin consiste à dire que les vingt-huit établissements considérés par le Conseil de stabilité financière comme des « banques systémiques », c'est-à-dire dont la faillite aurait le potentiel de provoquer « une perturbation importante » du système financier et économique à l'échelle de la planète, forment un oligopole dont la puissance met en péril les démocraties contemporaines.

Le bilan total de ces vingt-huit géantes à la fin de 2012 était de 50 341 milliards de dollars. Morin compare ce chiffre à l'endettement public mondial, qui atteignait 48 957 milliards de dollars cette année-là, pour mieux souligner que la puissance des banques se déploie dans un contexte où les États sont, à l'opposé, « affaiblis par leur endettement ». Trois autres critères permettent d'apprécier le caractère oligopolistique du secteur bancaire mondial, dont leur fort degré d'interdépendance. Les banques se prêtent quotidiennement entre

elles les sommes nécessaires pour mener à bien leurs activités en plus de s'échanger un volume important de produits dérivés, une forme d'assurance contre les risques liés à certains indices financiers (par exemple la variation des taux d'intérêt). À cette interconnexion financière s'ajoute une interconnexion institutionnelle : du fait que les banques systémiques sont surreprésentées au sein des postes-clés des organisations internationales qui

FRANÇOIS MORIN
L'hydre mondiale
Lux, 2015, 168 p.

réunissent les acteurs de la finance, elles peuvent plus aisément défendre leurs intérêts. Enfin, le fait qu'elles occupent des positions dominantes sur plusieurs marchés, comme le marché des changes, leur permet de fixer les prix des titres qui y sont échangés, ce qui leur confère une forte ascendance sur le système financier mondial.

C'est bien sûr au vu des activités que réalisent les banques que cette concentration devient problématique. D'abord, elles ont le monopole de la création monétaire. En prêtant de l'argent aux entreprises et aux particuliers, elles alimentent l'activité économique dont la croissance est, en contexte capitaliste, un signe de vitalité. Mais cette fonction de créancier de l'économie sert d'appui au marché des produits dérivés, où la spéculation est la règle et la condition de possibilité du profit. La valeur des contrats de produits dérivés détenus par les banques systémiques atteignait la somme vertigineuse de 720 000 milliards de dollars en 2012 (soit près de dix fois le PIB mondial). On a vu en 2008 les dommages que pouvait causer l'effondrement de ce secteur, tant sur l'économie, qui est entrée en récession dans de nombreux endroits du globe, que sur les finances des États, qui se sont lourdement endettés pour assurer le sauvetage des plus grandes banques. Les saisies immobilières aux États-Unis, la baisse

drastique des salaires en Grèce ainsi que la montée du chômage en Espagne sont pour leur part les différents visages de la tragédie humaine qui se déploie inéluctablement dans le sillage de telles crises financières.

La démonstration de François Morin est limpide, dans le style didactique qui est le sien – bien que le fait d'avoir certaines connaissances en matière économique soit probablement un atout pour apprécier pleinement la lecture de cet ouvrage. Il ne s'agit pas d'un manuel de finance 101 pour autant, mais plutôt d'un essai d'économie politique qui constitue une contribution importante au débat sur la place à donner aux banques. Pour Morin, le dénouement de la crise de 2008 a montré que les États, en abdiquant une fois de plus une part de leur souveraineté en matière économique,

C'est la structure même du secteur financier qui menace la stabilité économique mondiale.

étaient parfaitement soumis aux exigences de la finance. Les programmes d'austérité implantés en Occident en sont la preuve la plus éclatante.

Contrairement à un David Graeber ou à un Maurizio Lazzarato, pour qui le créancier n'est qu'un spectre aux contours indéfinissables et la finance, que rapports de domination diffus et transhistoriques, Morin affirme que les grandes banques doivent être tenues responsables de l'assujettissement des individus et des collectivités. Sa position se démarque ainsi puisqu'elle part du principe que le pouvoir s'incarne dans des institutions bien réelles et que c'est politiquement que l'on peut espérer contenir la puissance qu'ont acquise certaines organisations sur la société et l'économie.

L'ancien membre du conseil général de la Banque de France ne se contente toutefois pas de prôner une meilleure réglementation du secteur financier. Il suggère plutôt de revenir à des taux de change fixes, d'établir une monnaie commune qui servirait uniquement aux échanges entre les pays sans remplacer les monnaies locales, d'interdire certains produits dérivés hautement spéculatifs, de taxer lourdement certaines transactions financières. À défaut de prendre un tel virage, l'économie mondiale risque fort de replonger dans une crise dont les conséquences sociales et politiques seront assurément insupportables pour tous, sauf peut-être pour l'hydre bancaire, qui a toujours profité de telles perturbations pour accroître son emprise sur l'économie et la société. **L**